

Fiche Projet « Sites et Equipements Cyclistes »
Demande de subvention territoriale ANS – FFC 2020

Cette fiche vise à accompagner la rédaction d'un projet visant à impliquer le club dans la gestion et l'animation d'un ou plusieurs sites ou équipements cyclistes afin de solliciter une subvention territoriale, mais aussi pour mobiliser d'autres partenaires et pour structurer le projet au sein de son club.

S'agissant spécifiquement de la demande de subvention territoriale, cette fiche correspond à l'étape 4 de la demande sur « Le Compte Asso », l'étape de description du projet.

Intitulé :

Merci d'utiliser l'appellation ci-dessus pour faciliter le tri des dossiers de demande de subvention

Sites & Equipements Cyclistes – Nom du Club

Objectifs :

Cette partie vise à décrire ce que le club poursuit à travers le projet. La déclinaison du projet fédéral et de la convention territoriale pourrait être la suivante :

Exemples d'objectifs

- Permettre au club de développer ses activités sur des itinéraires ou des équipements sécurisés et attractifs
- Participer à la gestion, l'entretien et/ou l'animation d'itinéraires ou d'équipements cyclistes avec la collectivité ou le propriétaire
- Promouvoir le territoire du club au travers de pratiques cyclistes organisées dans des espaces sécurisés et attractifs
- Attirer davantage de jeunes en proposant à leurs parents des sites de pratiques sécurisés et attractifs
- Développer la visibilité du club

Vous pouvez adapter et modifier cette proposition de rédaction en fonction des orientations propres à votre club et à votre territoire.

Description :

Cette partie vise à préciser les actions prévues par le club pour mener son projet. Les actions ci-dessous sont préconisées pour s'inscrire dans la structuration d'une Ecole française de cyclisme :

| Exemples d'actions à mener |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Entretien d'itinéraires de sites VTT et/ou d'espaces cycloports- Accompagnement d'une collectivité dans l'obtention d'un label « Site VTT » et/ou « Espace Cycloport » (conseil technique, repérage/proposition de parcours)- Organisation de services pour les pratiquants cyclistes dans un itinéraire, un site ou un équipement cycliste : conseils pédagogiques et/ou matériels, prêt ou location de vélos, leçons individuelles ou collectives...- Accueil de groupes scolaires ou périscolaires dans un itinéraire, un site ou un équipement cycliste |

Vous pouvez conserver tout ou partie de ces actions et surtout les compléter en fonction de votre projet.

Nature de l'aide :

Sélectionnez « Aide au projet »

Objectifs opérationnels :

Sélectionnez l'objectif « **Développement de la pratique** »

Puis sélectionnez le dispositif « **Gestion et/ou animation d'équipements cyclistes (sites VTT, espaces cycloports, BMX Park, Piste BMX, Stade VTT...)** »

Publics bénéficiaires :

Statut : Public hors clubs

Genre : mixte

Tranche d'âge : selon les publics visés par les actions du projet

Type : Selon les actions principales prévues dans le projet

Commentaire : Il est souhaité que les actions de ce projet permettent de concerner une diversité de publics issus de différents territoires.

Territoires :

Sélectionnez le territoire qui correspond à votre club et/ou au territoire de mise en œuvre du projet.

Il est particulièrement attendu de chercher le développement des pratiques dans les territoires défavorisés et/ou carencés en offres de pratiques cyclistes.

Moyens humains :

Précisez les moyens humains, par nature, qui seront consacrés à la mise en œuvre et au pilotage de ce projet.

Pour mémoire, les moyens consacrés aux dispositifs d'aide à l'emploi et de recrutement d'apprentis financés par l'ANS (ex-CNDS) sont en augmentation en 2020 (48 M€ au total). L'opportunité de recruter des chargés de développement au sein des comités mérite d'être sérieusement étudiée. Contactez votre DDCS pour obtenir des informations complémentaires sur ces aides à l'emploi.

Evaluation :

La démarche de projet nécessite de disposer d'indicateurs qui permettent de mesurer l'effectivité du projet et ses effets.

Les indicateurs ci-dessous sont des propositions qui peuvent être adaptées et/ou complétées en fonction de votre projet.

| Indicateurs |
|---|
| Evolution de la fréquentation du site ou de l'équipement |
| Satisfaction de la collectivité sur la participation du club dans la gestion et/ou l'animation de l'équipement ou du site |
| Satisfaction des usagers du site et/ou de l'équipement |

Subvention demandée et cofinancement :

Pensez à bien indiquer le montant de la subvention demandée par le club sur ce projet.

Rappel : Le total des subventions territoriales demandées par un club affilié à la FFC doit être de minimum 1 500 € (1 000 € pour un club situé en ZRR) pour l'ensemble des projets déposés (1 à 3).

Les autres sources de cofinancement recherchées ou déjà obtenues peuvent également être indiquées (collectivité locales, aide à l'emploi...).

Budget :

Le budget doit englober toutes les dépenses et recettes prévues pour mettre en œuvre ce projet (voir partie description).

| Exemples de dépenses | Exemples de recettes |
|-------------------------------|---|
| Achat de matériel | Subventions |
| Rémunération des intervenants | Participation des usagers |
| Frais de communication | Aides de partenaires (Collectivités, fondations...) |
| Frais d'assurance | |

[Pour aller plus loin dans le montage de votre dossier...](#)

Présentation des sites VTT – FFC : <https://sitesvtt.ffc.fr/presentation-des-sites-vtt/>

Présentation des Espaces Cycloports : <https://www.ffc.fr/espace-cycloport/>

Guide pratique sur la mise en place d'un stade VTT :
<https://www.calameo.com/read/00490263792c465670510>

Guide de création d'une piste de BMX Race :
<https://www.ffc.fr/app/uploads/sites/3/2019/09/GUIDE-CONSTRUCTION-PISTE-BMX-Version-DEF-Avril-2017.pdf>

Guide pratique sur la mise en place d'un BMX Park :
<https://www.calameo.com/read/004902637f1845cc686ae>

Guide de construction d'un vélodrome :
<https://www.ffc.fr/structurer/equipement-sportif/construire-un-velodrome/>

Guide de sensibilisation à la gestion coopérative d'équipements cyclistes :
<https://www.calameo.com/read/00490263733548eff027a>

Schéma national de développement des équipements cyclistes 2015-2020 :
<https://www.ffc.fr/schema-national-de-developpement-des-equipements-cyclistes-2015-2020/>